

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



ÉDITORIAL

Au-delà de l'obligation légale, le rapport d'activité de l'année écoulée est un moyen de rendre compte des actions menées en 2018.

Comme vous le constaterez, notre communauté de communes a pris sa vitesse de croisière. Les élus ont pris leurs marques et suivent la feuille de route définie en début de mandat. L'équipe des agents a été complétée au regard des compétences portées par la communauté de communes.

L'année écoulée a vu une forte montée en puissance de l'action économique. La mutualisation de nos moyens, la constitution d'une équipe totalement dédiée au développement économique se traduisent par des résultats concrets sur le territoire – le taux de chômage a diminué de manière très significative. La demande d'installation d'entreprises est très forte – à tel point qu'il nous faut envisager d'étendre les zones d'activités qui seront complètes dans 3 à 4 ans.

2018 a vu également une montée en puissance également de l'investissement sur l'ensemble du territoire et dans tous les domaines : eau, assainissement, aménagement...

Afin d'affiner au mieux notre organisation, de donner du sens à l'action communautaire, de nombreuses études ont été réalisées en matière touristique, dans le domaine de l'eau et de la collecte des déchets ménagers. Ces études sont terminées et l'année 2019 verra la mise en œuvre concrète de schémas d'organisation et de plans d'actions.

2018 a été consacrée également au lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial. Le sujet est vaste et complexe. Dans notre esprit, il ne s'agit pas d'une « énième étude ». Nous avons en effet clairement l'intention de décliner les conclusions et orientations du PA ET dans le cadre de la mise en œuvre de nos actions. Enfin dans le domaine culturel, l'année 2018 aura vu la réorganisation de l'école de musique tout en respectant le souhait des usagers et des élus. Un nouveau directeur a pris ses fonctions. Grâce à un gros travail d'écoute et concertation, l'école de musique est à nouveau en ordre de marche et va pouvoir prendre sa vraie dimension.

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport, notre communauté de communes a trouvé sa place et agit au quotidien en lien avec les communes. Grâce à une répartition cohérente des compétences avec elles, et qui fait aujourd'hui référence sur le plan national, l'action communautaire complète celles des communes qui disposent des moyens pour agir. Aucun doublon n'est aujourd'hui à déplorer et les communes se voient renforcées dans leur rôle de proximité et la communauté de communes confortée dans sa compétence de développement.

Philippe CHALOPIN
Président de la communauté de communes Baugeois-Vallée



SOMMAIRE

**PAGE 02 Baugeois-Vallée 2018
100% NOUS**

PAGE 9 Développement territorial

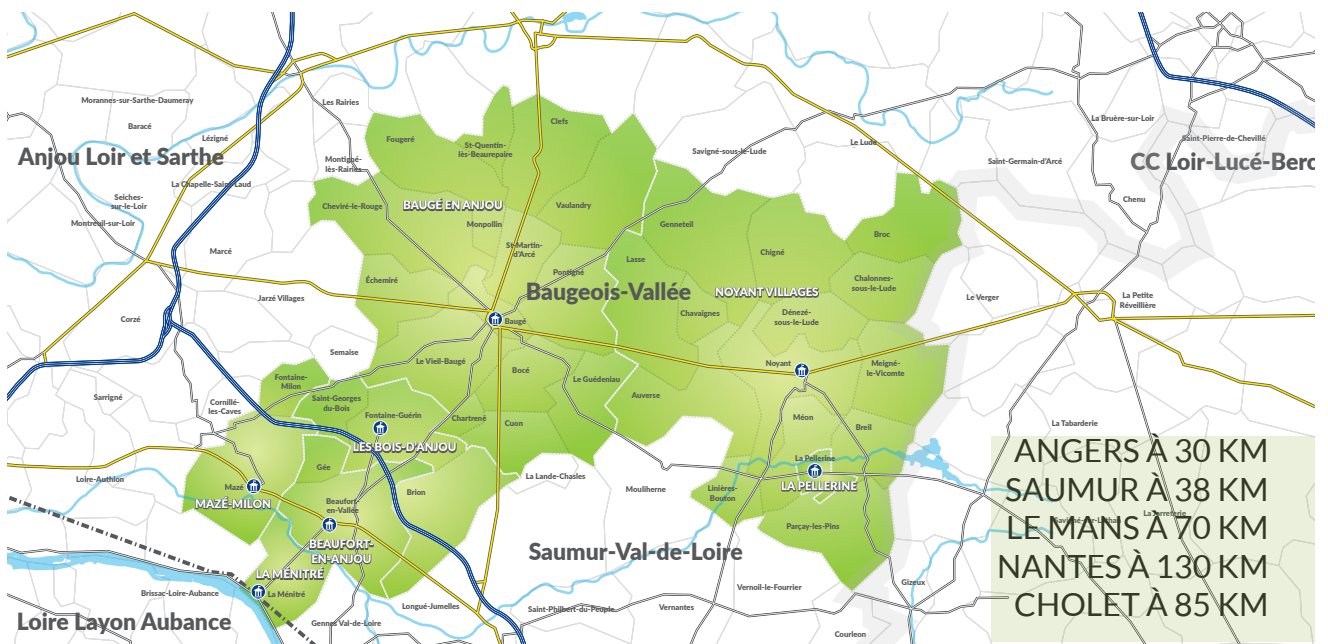
PAGE 15 Développement économique

PAGE 19 Promotion du tourisme

PAGE 21 Environnement

PAGE 26 École de musique

100% NOUS



Un carrefour naturel entre l'Ouest, le centre et le bassin parisien

CHIFFRES CLÉS

7 COMMUNES
dont 5 communes nouvelles

36 204 HABITANTS
(chiffres INSEE 2016)

734 km²

BAUGÉ-EN-ANJOU
BEAUFORT EN ANJOU
LES BOIS D'ANJOU
LA MÉNITRÉ
LA PELLERINE
MAZÉ-MILON
NOYANT-VILLAGES

Limitrophe de plusieurs départements, Baugeois-Vallée est en connexion avec la région Centre et le bassin parisien. La communauté de communes est un carrefour naturel, que favorise le maillage des voies de communication.

Résultant de la recomposition territoriale voulue par la loi NOTRe, le territoire communautaire est né en janvier 2017 de l'extension de la communauté de communes Beaufort en Anjou avec les communes nouvelles de Baugé-en-Anjou et de Noyant-Villages, auxquelles se sont ajoutées les

communes de la Ménitré et de la Pellerine.

Au niveau démographique, elle est la 7ème des communautés de communes sur les 9 intercommunalités du département du Maine-et-Loire. Les chiffres INSEE 2016 montrent la stabilité de la population moyenne, avec les disparités entre les 3 secteurs. Les actions de la collectivité, notamment par l'écriture du projet de territoire, ont pour ambition d'infléchir cette tendance et de donner à l'ensemble du territoire une attractivité nouvelle.

2018, LA MONTÉE EN PUISSANCE

DES COMPÉTENCES STRUCTURANTES CENTRÉES SUR LE DÉVELOPPEMENT ET

LA GESTION



Développement économique



Développement territorial



Promotion du tourisme



Eau potable, assainissement, GEMAPI



Collecte et traitement des déchets



École de musique



Voirie communautaire

VITESSE DE CROISIÈRE

2 ans après sa création la communauté de communes a pris sa vitesse de croisière.

La montée en puissance de l'action communautaire s'est traduite dans tous ses domaines de compétence.

ET NOTAMMENT DANS LES DOMAINES

Développement économique

Développement territorial

Eau potable

École de musique

Marchés publics.

ANNÉE 2018 : UNE ANNÉE DE STRATÉGIE.

L'écriture du projet politique est en cours avec :

- l'élaboration du projet de territoire qui a débuté,
- le diagnostic du PCAET,
- les études sur l'eau potable, la collecte des déchets, la promotion touristique.

Ces projets et études ont pour but de construire des programmes d'actions clairement identifiées et correspondant aux défis propres au territoire.

Les phases diagnostics ont été conduites en 2018 et livrent une photographie instantanée de nos forces et de nos faiblesses, de nos atouts et leviers.

Dans tous ces processus, la communauté de communes s'est affirmée comme un espace de dialogue et de concertation avec les communes membres.

Nous devons maintenant réfléchir ensemble à la manière d'exercer toutes ces compétences avec comme objectif : offrir un même service sur l'ensemble du territoire avec un prix raisonnable tout en tenant compte des spécificités de certains secteurs.

MONTÉE EN PUISSANCE DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES DANS 5 DOMAINES DE COMPÉTENCE

Développement territorial

Développement économique

Eau potable

École de musique

Marchés publics

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



LE BUREAU: 10 VICE-PRÉSIDENTS ET 3 MEMBRES DÉSIGNÉS

Philippe CHALOPIN Président	Christophe POI Administrateur et habitant	Julien UZENS Eau et assainissement collectif de la zone
Pierre-Yves ALLIUME Développement économique	Arnaud MARCHANDIER Culture et traitement des déchets	Gabriel GUIGNON Développement économique
Henri DUBOUFFLE Assainissement et habitat	Isabelle FARET Eau et assainissement	Marie-Laure LE DREZEN Eau et assainissement collectif de la zone
Jean-Jacques FALLOURE Eau, assainissement et habitat	Serge MAFFRE Eau	Marie-France MARIN Vice-présidente du Conseil départemental
Jean-François CAILLIERES Communication, école de musique, associations	Priscille DE FUYCAUD Présidente du SIVERT	

	Beaugé-en-Anjou
	Beaufort-en-Anjou
	Les Bois-d'Anjou
	Mazi-Milon
	La Mézière
	Moyaux-Villages
	La Pellerine

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

par communes et par ordre alphabétique

Marie-Odile BOULETRAU	Nicolas OUVIARD	Stéphane BOUQUET	Tanguy CUREAU	François CHARRIER	Stéphanie RENARDON	Marc LEBLANC	Michel FERREY
Joseph FROVARD	François BARRON	Murielle MARIQUAN	Pascal NOUËT	Nicolas GARDIER	Christophe FRETTE	Guy L'HORREAU	Alain ROYER
Jeanne RYCH	Zénobie SARRON	Renée FORT	Yves DULAND	Nathalie PRANT	Éric-Marie GUERLET	François LEBLANC	Christine BRUGUAT
Jérôme PÉRON	Christian BRUNET	Christine TURE	Eric PONSILLE	Raymond FANGAÏT	Philippe MAÏTE		

Les conseillers représentants de toutes les communes

Les 44 élus, provenant des 3 bassins de vie, représentent avec équité chaque commune. Le président Philippe Chalopin est étroitement entouré par le bureau composé de 10 vice-présidents et de 3 membres associés (le maire de Beaufort en Anjou, la vice-présidente du Conseil départemental, le président du SIVERT). Ils sont les représentants de l'ensemble du territoire.

- 6 COMMISSIONS**
- Développement territorial
 - Développement économique
 - Eau, GEMAPI, assainissement collectif et non collectif
 - Promotion du tourisme
 - Collecte et traitement des déchets
 - Ecole de musique, communication, associations.

AVEC ET POUR LES COMMUNES

La communauté de communes a adopté 3 principes : l'équité territoriale, la solidarité et la singularité qui exprime le respect des spécificités de chaque territoire.

En conséquence, les actions menées visent à impulser une dynamique équilibrée sur les 3 secteurs.

Ces principes se sont concrétisés dans les domaines financier (avec notamment une politique fiscale favorable aux communes), économique (des projets sur les 3 secteurs), touristique (développement de tous les secteurs), eau et assainissement (un même niveau de service et d'investissement sur l'ensemble du territoire), aménagement (cohésion et complémentarité pour progresser ensemble).

Compte tenu de sa bonne situation financière et du maintien des dotations de l'Etat en 2018, le conseil communautaire a pris des décisions qui s'inscrivent en solidarité avec les communes membres.

Le but est de garantir l'équilibre financier des communes et de leur donner les moyens financiers d'assurer les compétences de proximité qu'elles ont reprises ou conservées.

UNE FISCALITÉ MÉNAGES STABLE. Les taux d'imposition communautaires restent stables avec la reconduction du même taux qu'en 2017.

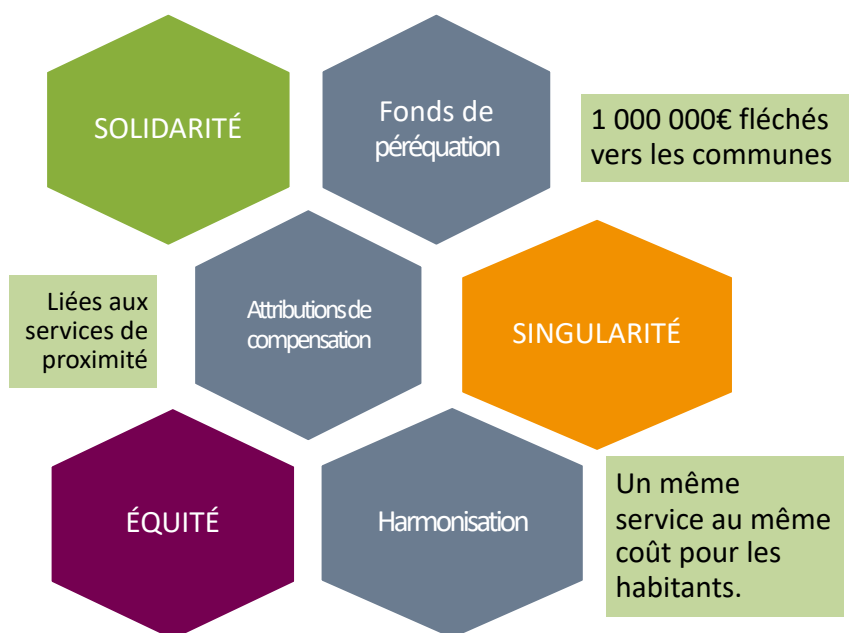
INTÉGRATION FISCALE DE NOYANT-VILLAGES EN 2018

L'intégration de Noyant Villages à la communauté de communes a été neutre sur le plan fiscal. La part de fiscalité perçue par Baugeois-Vallée a été déduite de la fiscalité de la commune et la part de la recette transférée a été compensée par une attribution de compensation versée à Noyant Villages.

DES MÉCANISMES BUDGÉTAIRES À ACTIONNER

Les attributions de compensation permettent aux communes de financer les compétences qu'elles exercent directement.

Le Fonds national de péréquation qui représente plus de 1 million d'euros a été reversé intégralement par la communauté de communes aux 7 communes.



LES 3 PRINCIPES DES ACTIONS COMMUNAUTAIRES

ÉQUITÉ

SOLIDARITÉ

SINGULARITÉ

Bilan financier 2018

UNE SITUATION FINANCIÈRE TRÈS SATISFAISANTE.

Résultats 2018 :	Budgets				Consolidé
	Principal	Economique	Eau potable	Eaux usées	
Section de fonctionnement					
Recettes réelles	15 944 945	400 493	2 939 945	3 340 438	22 625 821
- Dépenses réelles	14 596 170	131 092	2 407 994	2 539 086	19 674 342
= Résultat net de fonctionnement	1 348 775	269 401	531 951	801 352	2 951 479
+ Excédent(s) de fonctionnement exercice N-1	4 092 727	0	942 653	942 653	5 978 033
= Résultat global de fonctionnement	5 441 502	269 401	1 474 604	1 744 005	8 929 512
Section d'investissement					
Recettes réelles	269 807	2 222 481	676 851	2 899 332	6 068 471
- Dépenses réelles	1 103 459	2 309 014	1 914 817	4 223 831	9 551 121
= Besoin de financement des investissements	-833 652	-86 533	-1 237 966	-1 324 499	-3 482 650
+ Solde d'investissement exercice N-1	-144 199	-705 903	2 618 265	1 912 362	3 680 525
= Résultat global d'investissement	-977 851	-792 436	1 380 299	587 863	197 875
Résultats net de l'exercice	515 123	182 868	-706 015	-523 147	-531 171
Résultat global de l'exercice	4 463 651	-523 035	2 854 903	2 331 868	9 127 387

UN BUDGET TOURNÉ VERS L'INVESTISSEMENT

Le tableau donne une vision consolidée et simplifiée des résultats financiers de Baugeois-Vallée.

Si ceux-ci sont un peu inférieurs à ceux de 2017, c'est parce que Baugeois-Vallée a pris sa vitesse de croisière et qu'elle a lancé de nombreux chantiers. Malgré tout, les résultats sont bons car les budgets dégagent un autofinancement significatif qui couvre les investissements courants.

DES CHANTIERS IMPORTANTS EN COURS

Des investissements importants qui mobiliseront totalement nos excédents, vont devoir être réalisés en 2019, que ce soit dans le domaine de l'eau (traitement des CVM) ou de l'assainissement (rénovation des stations d'épuration...), mais aussi en matière d'habitat (aménagement des aires d'accueils des gens du voyage), de déchets (rénovation des déchetteries) et surtout de développement économique (soutien au projet d'implantation de 14 ha de serres à Lasse).

COMPRENDRE LE BUDGET D'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Baugeois Vallée dispose d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes. Deux budgets annexes portent les opérations de développement économique : le premier pour l'aménagement par la collectivité des zones d'activité, et le second pour la construction des ateliers relais. Deux autres budgets annexes sont affectés, selon leur mode de gestion (régie ou délégation de service public) à la gestion de l'eau potable. Enfin, deux autres le sont à l'assainissement des eaux usées (collectif et autonome).

LA PRINCIPALE CARACTÉRISTIQUE DES BUDGETS ANNEXES EST DONC D'ÊTRE AFFECTÉS À UN SERVICE DONNÉ.

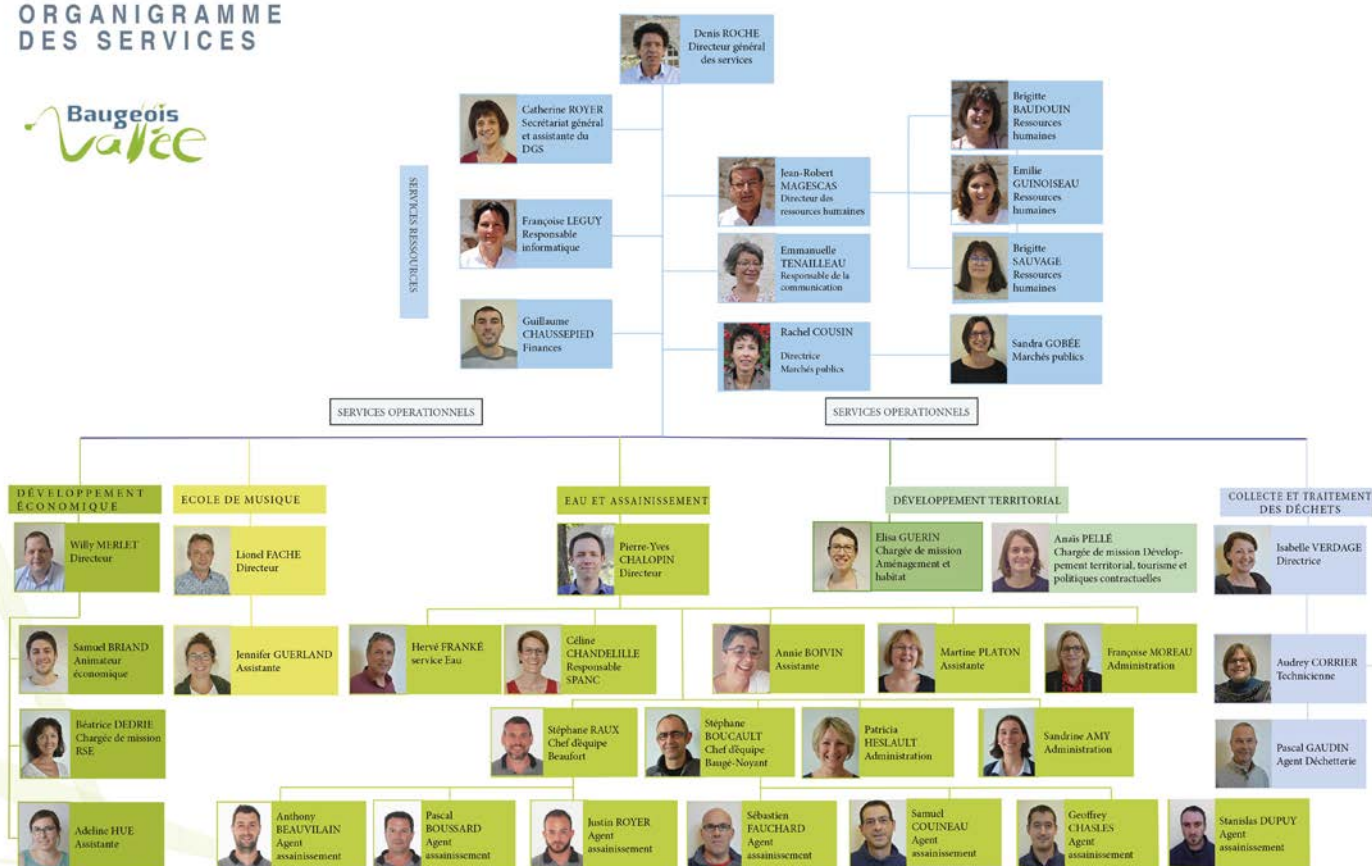
Du fait de la nature de ces activités, ils portent la majorité des investissements et de l'endettement de la communauté de communes.

L'autre caractéristique de ces budgets est qu'ils n'ont pas de lien direct avec le budget principal. Ils doivent être équilibrés avec les propres recettes (redevances, prestations, emprunts), et ne peuvent pas être subventionnés par le budget principal.

En revanche c'est sur ce budget principal que sont retranscrites toutes les opérations ne relevant pas des budgets annexes : administration générale, école de musique, tourisme, actions de développement économique, aménagement, habitat, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, gestion et traitement des déchets ...

LES SERVICES

ORGANIGRAMME DES SERVICES



ORGANISATION DES SERVICES

8 nouveaux agents ont intégré les services de Baugeois-Vallée. Au 31/12/2018, les services se composent de 39 agents administratifs et techniques et de 28 enseignants artistiques de l'école de musique, ce qui correspond à 50 équivalents temps plein.

Les services sont organisés en 5 pôles, développement économique, développement territorial (animation du CODEV et projet de territoire, aménagement du territoire et habitat, promotion du tourisme, politiques contractuelles), eau potable-assainissement-gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), collecte et traitement des déchets, école de musique.

Ces pôles sont complétés par les services ressources : comptabilité/finances, secrétariat général, marchés publics et informatique, ressources humaines, communication.

Pour faire face à la montée en puissance de l'action communautaire, un nouveau service a été créé consacré au développement territorial, les services développement économique et marchés publics ont été renforcés. Le service eau potable a été réorganisé avec l'intégration de 2 agents de l'ancien syndicat d'eau potable de Beaufort.

Les effectifs évolueront à nouveau en 2020 avec l'intégration des effectifs des deux syndicats de collecte des déchets qui seront dissous à la fin de l'année. La communauté de communes exercera alors directement la compétence sur l'ensemble du territoire.

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

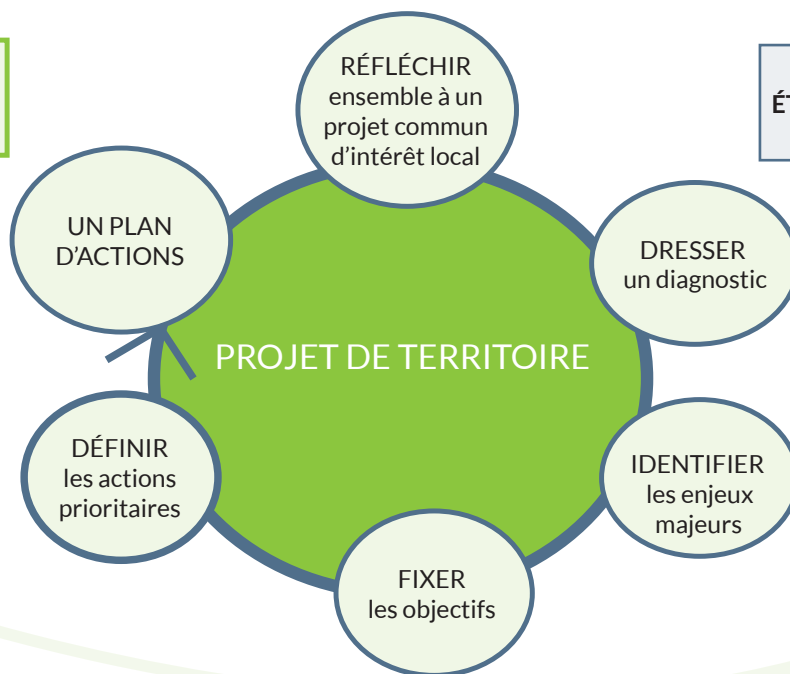
UN PROJET DE TERRITOIRE POUR ÉCRIRE L'AVENIR

QU'EST CE QU'UN PROJET DE TERRITOIRE ?

Un projet de territoire définit le cadre global de l'action communautaire. Il intègre les orientations des communes et les aspirations de la société civile. Il donne cohérence et lisibilité à l'action communautaire, il définit les objectifs et cadre le plan d'actions des prochaines années. Par sa méthode, il fédère.

FIN 2019

ÉTÉ 2018



UNE LARGE CONCERTATION

Le projet de territoire est fondé sur la concertation avec les partenaires essentiels de la collectivité :

- Les élus des communes,
- Les agents communautaires et municipaux
- Le conseil de développement
- Les partenaires institutionnels et techniques
- Les acteurs locaux

Baugeois-Vallée a décidé d'élaborer un projet de territoire afin d'identifier les enjeux majeurs de ce territoire aux nouveaux contours, de se fixer des objectifs en imaginant ce que la CCBV sera demain, puis de définir un plan d'actions pour les années à venir.

Il intègre le Plan Climat Air Énergie Territorial. Le projet de territoire est la traduction des volontés des élus, des acteurs locaux et des habitants pour l'évolution du territoire de Baugeois-Vallée. C'est autant une démarche transversale et concertée qu'un document qui servira de cadre et de cap à toutes les actions futures. Tous les domaines seront intégrés à la réflexion du projet de territoire, au-delà des compétences propres de la communauté de communes : aménagement, habitat, mobilités, énergie, environnement, eau, déchets, tourisme, économie, agriculture, climat, santé, social, services publics, culture, loisirs, jeunesse...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

LANCEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE	PHASE DE DIAGNOSTIC		ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE		ÉLABORATION DU PLAN D' ACTIONS		APPROBATION ET DIFFUSION DU PROJET DE TERRITOIRE	
	Juin 2018	Décembre 2018	Janvier 2019	Avril 2019	Mai 2019	Septembre 2019	Octobre 2019	Décembre 2019
Avril 2018								



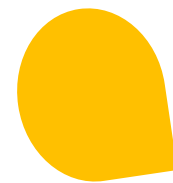
Le CODEV participe à l'élaboration du projet de territoire et du Plan Climat Air Énergie Territoire.

Le conseil de développement

Le conseil de développement ou CODEV, installé en mars 2018, est composé d'élus communaux et de membres de la société civile du territoire, représentants issus des milieux économique, social, culturel, éducatif, scientifique, environnemental et associatif. Ils ont été désignés à partir de listes de candidats établies par les communes.

ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

S'ENGAGER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



Y'A PLUS D'SAISONS !

LE CLIMAT... ET MOI ?
ANIMATIONS, CAFÉ-DÉBAT
Jeudi 12 juillet 2018
Rue du Puits Blanchard
Beaufort-en-Anjou
de 17h à 19h
(Site du Printemps)

MOSSEUR ROUBELLE
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Mercredi 11 juillet 2018
Centre Culturel René-Falson
Place de l'Église
Baugé-en-Anjou
à 17h et 19h30
(sur réservation)

DE LA NATURE À L'ASSIETTE
ANIMATIONS ET DÉBAT
Samedi 1^{er} septembre 2018
Mison - Noyant-Villages
de 10h à 12h
(Parcours des associations)

POURQUOI ON JETTE ?
ARTS-DEBAT
Jeudi 12 juillet 2018
Jardins de l'École-Chef
Rue André-de-Andilly
Baugé-en-Anjou
à partir de 10h

CHANGEMENT CLIMATIQUE, SENSIBILISONS-NOUS

Une opération menée dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial
Informations et réservations au : 02 41 84 49 49

Baugeois Vallée

Le PCAET, élaboré pour une période de six ans, porte sur plusieurs objectifs définis par la loi, en cohérence avec les engagements internationaux de la France.

OBJECTIFS



Chapitre important du projet de territoire, le PCAET est la déclinaison locale des engagements contre le changement climatique pour en atténuer les causes et les effets, mais aussi pour adapter le territoire aux changements inéluctables sur le court, moyen et long terme. L'atténuation des causes et des effets est axée sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), des polluants et de la dépendance énergétique. L'adaptation du territoire aux changements climatiques vise la limitation de la vulnérabilité climatique. Elle prend en compte l'accès aux ressources et la prise en compte des effets du changement climatique (impact sur les entreprises, les exploitations agricoles, les habitants, etc.).

La campagne de sensibilisation « Y a plus d'saisons ! » a programmé animations, expositions, débats, témoignages, conférences scientifiques et conseils alimentaires sur les différents secteurs de la communauté.



UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

De mai à septembre 2018, une campagne de sensibilisation nommée « Y a plus d'saisons ! » a été déployée à Baugeois-Vallée. Les stands de la communauté de communes se sont implantés sur les lieux de vie et de passage : lors de la fête communale de Beaufort-en-Anjou, du comice agricole de Noyant-Villages, au Super U et à la médiathèque la Bulle à Mazé, au centre culturel de Baugé. Les interventions variées se sont faites ludiques avec des animations et un spectacle jeune public, informatives avec deux expositions itinérantes et des conférences, participatives avec des débats et des témoignages d'expériences réussies d'habitants.

DES ATELIERS THÉMATIQUES

La réflexion commune s'est approfondie lors d'un séminaire transversal réunissant élus et techniciens communaux et communautaires et des réunions thématiques.

CONTRACTUALISATION ET PARTENARIATS

Chef de file de la contractualisation, responsable de la coordination des projets, la communauté de communes articule les relations entre les communes, qui portent les opérations, et les structures qui participent à son financement. Le contrat Territoires-Région (CTR) acte une dotation de 2,8M€ au territoire pour financer ses projets.



2,8M€ attribués par la Région pour financer les projets du territoire

Le contrat Territoires-Région (CTR 2020) a été signé en 2018. Il constitue un des leviers du soutien de la Région des Pays de la Loire avec le Pacte régional pour la ruralité. Développé en concertation avec les élus, le CTR 2020 permet aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) d'accompagner les territoires dans leur développement et leurs mutations. Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire a signé le Contrat Territoires Région 2020 avec la Communauté de communes Baugeois-Vallée avec Philippe Chalopin, Président de la Communauté de communes, et le représentant du Département du Maine et Loire. Le CTR 2020 attribue 2,8M€ aux projets de Baugeois-Vallée et de ses communes membres.

Coordination du CTR 2020

QUELQUES PROJETS INSCRITS SUR LE CTR 2020

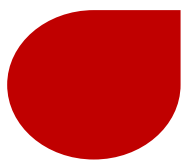
- CRÉATION D'UNE MAISON DE LA PETITE ENFANCE À NOYANT-VILLAGES
Coût prévisionnel : 785 000 €,
aide régionale sollicitée : 157 000 €
- CRÉATION D'AIRE D'ACCUEIL POUR LES GENS DU VOYAGE À BAUGÉ-EN-ANJOU
coût prévisionnel : 100 700 €,
aide régionale sollicitée : 30 200 €
- RÉNOVATION DE LA COUVERTURE DE LA SALLE DES SPORTS CEVERT À MAZÉ-MILON
coût prévisionnel : 377 200 €,
aide régionale sollicitée : 75 440 €

FOCUS SUR LE MULTI ACCUEIL DE BAUGÉ EN ANJOU

Le projet de rénovation thermique et d'amélioration de l'accessibilité, d'un montant total de 386 594 €, est accompagné par la Région à hauteur de 115 978 €.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



BAUGEOIS VALLÉE, PILOTE DE L'AMÉNAGEMENT

La communauté de communes présente à tous les niveaux décisionnels pour défendre les intérêts du territoire.



contribution au schéma régional d'aménagement (SRADDET)



participation aux schémas départementaux et aux ateliers thématiques inter-scot



préparation du lancement du schéma de cohérence territorial et du plan local de l'habitat



participation à la révision des plans locaux d'urbanisme et animation du réseau des instructeurs

DES OUTILS FACILITATEURS MIS EN PLACE

Ouverture du portail ADS dématérialisé à destination des notaires

UN PLUS POUR LES HABITANTS

Adhésion à l'agence départementale d'information sur le logement du Maine-et-Loire (ADIL)

Les habitants bénéficient des conseils de juristes qui tiennent leur permanence à la Maison des Services Au Public de Baugé.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

Un réseau d'EPCI qui se ressemblent

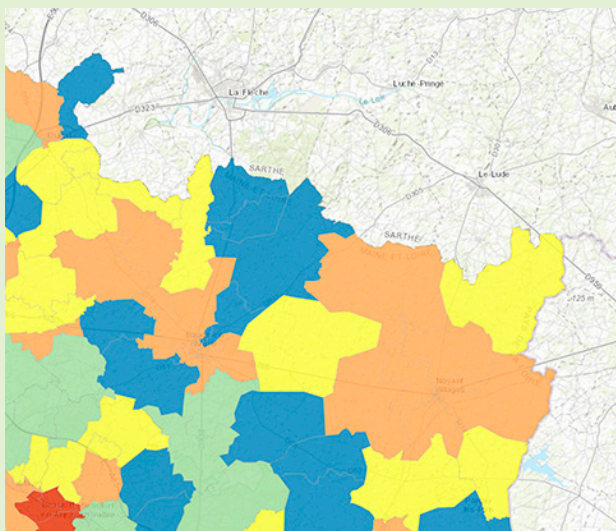
Baugeois-Vallée s'est construite sur son identité de zone rurale, dotée d'atouts pour se développer. Affirmer son identité ne signifie pas s'isoler. Baugeois-Vallée s'est rapprochée de plusieurs autres intercommunalités autour de Saumur. Par leur similitude, elles partagent les mêmes problématiques. Cette coopération nommée Territoires de confluence a permis plusieurs partages de réflexion et de solutions sur les thèmes de la mobilité et de la revitalisation des centres-bourgs.



NUMÉRIQUE

LE CALENDRIER DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Enjeu du développement et de l'attractivité des territoires ruraux, le déploiement de la fibre optique dans tous les foyers et toutes les entreprises est programmé. Les travaux de déploiements des nouveaux réseaux en fibre optique s'échelonneront de 2018 à 2023. Un des 3 centres de formation aux métiers de la fibre a été implanté à Baugé-en-Anjou.



2019 Semestre 1
 2020 Semestre 1
 2021 Semestre 1
 2021 Semestre 2
 2022 Semestre 2
 Pas de déploiement prévu pour le moment

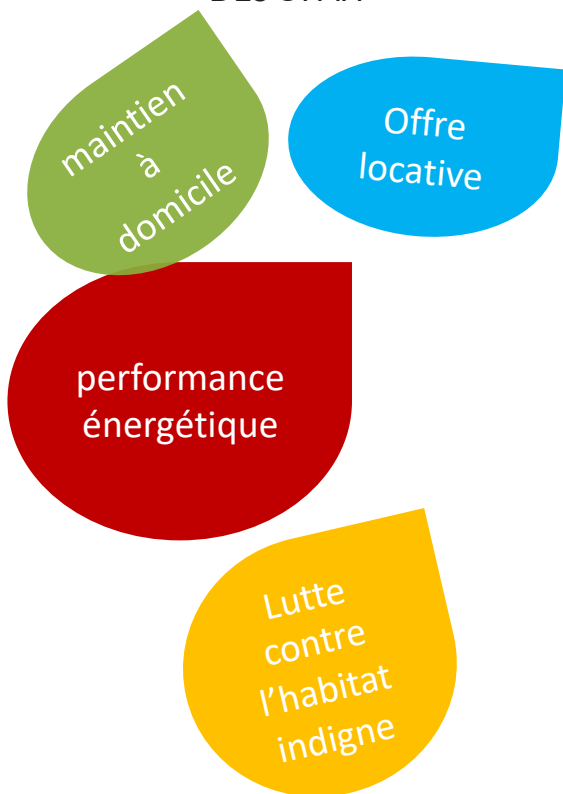
La carte donne les plannings prévisionnels de déploiement.

Source : www.maine-et-loire.fr/conseil-departemental/grands-projets/tres-haut-debit/

HABITAT

BILAN POSITIF DES OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

LES 4 ENJEUX PRINCIPAUX DES OPAH



La communauté de communes Baugeois Vallée accompagne les habitants dans la rénovation de leur logement grâce aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Les OPAH reposent sur la signature d'une convention entre l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil départemental de Maine-et-Loire, les communautés de communes ou les communes. En complément des aides de l'ANAH, la communauté de communes apporte une aide pour l'énergie, l'adaptation et amélioration de logements locatifs.

Ces opérations ont bénéficié de l'effet incitatif des **locaux-moteurs**, habitants volontaires, formés, qui accompagnent les foyers intéressés par la démarche.

Les OPAH de Baugé-en-Anjou et de Noyant-Villages/La Pellerine se sont achevées en 2018. Une troisième est en cours de réalisation. L'OPAH de la Vallée est active depuis juillet 2018 jusqu'au 31/03/2020 sur les communes de Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et La Ménittré. L'objectif à atteindre concerne l'amélioration de 70 logements de propriétaires-occupants et l'amélioration de 6 logements locatifs à loyer conventionné

OPAH Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Beaucoup de personnes ont besoin de **RÉNOVER** ou **ADAPTER** votre logement

Aides Financières
Conseils gratuits sans RDV

Un seul interlocuteur : SOLIHA
02 41 88 87 03
ou par mail : opah.lavallee@solihha.fr

Mairie 16 rue de l'Hôtel de ville Beaufort-en-Anjou 47 vendredi du matin 10h-12h

Mairie Place de l'Église Mazé-Milon 47 vendredi du matin 10h-12h

Le Courrier de l'Anjou

13/02/17 09:02

Partager Twitter +1 Envoyer à un ami Réagir

ALERTER LA RÉDACTION S'ABONNER À LA NEWSLETTER ABOYONNER UN ÉVÉNEMENT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Baugé-en-Anjou arrivera à son terme le 29 février prochain.

Son principe est d'encourager les travaux d'économie d'énergie, d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap, de requalification des logements vacants ou dégradés, et le développement du logement locatif. Sur Baugé-en-Anjou, c'est Céline conseillère habitat Soliha qui accueille le public tous les lundis de 14 h à 16 h, à l'accueil au public, à Baugé, 15 avenue Le Coutz de la Boutaie

mainet Loire@solihha.fr

OPAH DE BAUGÉ-EN-ANJOU ET DE NOYANT-VILLAGES / LA PELLERINE

LE BILAN POSITIF

Les deux OPAH se sont conclues sur de bons bilans et ont permis l'adaptation et la rénovation de 300 logements sur les secteurs baugeois et noyantais.



1€ d'aides
=
2€ dépensés
en travaux
effectués principalement par
les entreprises artisanales
locales

BILAN OPAH NOYANT-VILLAGES

15/02/2013 - 14/02/2018
400 contacts
194 diagnostics réalisés
126 dossiers déposés
87 logements pour des travaux d'énergie soit 80% des objectifs
31 logements pour des travaux d'adaptation soit 72% des objectifs
6 logements pour des travaux de type « habitat dégradé » soit 11% des objectifs
2 logements hors objectifs
Montant accordé : 1 218 044 €
Montant de travaux réalisés : 2 363 976 €

OPAH BAUGÉ EN ANJOU

01/03/2018 au 28/02/2018.
424 contacts
172 dossiers avec accord ANAH
87 logements pour des travaux d'énergie soit 98% des objectifs
61 logements pour des travaux d'adaptation soit 152% des objectifs
6 logements pour des travaux de type « habitat dégradé » soit 26% des objectifs
18 logements locatifs soit 67% des objectifs
2 logements énergie avec aide particulière
Montant accordé 1 715 574 €
Montant des travaux réalisés : 3 800 000€
ce qui correspond à 126 emplois dans le bâtiment et l'artisanat.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

2018 est l'année de la mise en œuvre de la politique d'accueil des gens du voyage. Elle découle de l'adoption du schéma départemental. Baugeois-Vallée a mis en place un règlement unique de l'usage des aires d'accueil. La gestion au quotidien a été confiée à la société Hacienda, spécialisée dans le suivi des voyageurs.

Pour proposer suffisamment de places pour répondre aux besoins des gens du voyage, une aire a été créée à Bauge-en-Anjou (site d'Echemiré), des terrains ont été recensés à Noyant et Mazé, et la remise en état des équipements sur l'aire de Beaufort est en projet.



L'aire d'Echemiré est opérationnelle depuis janvier 2019.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique est une compétence prioritaire. Baugeois-Vallée déploie une ambitieuse politique économique. A l'écoute des besoins des chefs d'entreprise, son action se déploie dans l'accompagnement des projets, l'animation du réseau de forces vives. La création d'un pôle ressource dédié à l'emploi répond à l'un des besoins identifiés. En 2018, les demandes de chefs d'entreprise ont été nombreuses. 3 grands projets voient le jour, apportant de l'emploi local.



UN SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RENFORCÉ POUR PLUS DE RÉACTIVITÉ ET PLUS D' ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS
ET DES CHEFS D'ENTREPRISE

LE RENFORCEMENT DU PÔLE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Compte tenu de l'accélération de son développement économique, les équipes ont été renforcées par deux nouveaux collaborateurs en 2018. L'objectif est de conforter cette dynamique et de répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets.

ANIMATIONS ET MISE EN RÉSEAU

EN MATIÈRE D'IMMOBILIER,
La création de nouveaux ateliers-relais «en blanc» assure une réponse adaptée aux besoins des entrepreneurs et chefs d'entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire. Enfin, une réflexion sur l'aménagement des réserves foncières permettra de répondre aux besoins à court et moyen termes.

UN PÔLE CONSEIL À L'EMPLOI

CHIFFRES CLÉS

UNE OFFRE FONCIÈRE ET
IMMOBILIÈRE POUR LES
ENTREPRISES

8 zones d'activité
1 centre de formation à la fibre
18 ateliers relais (17 sont loués)
2 usines relais

L'AGRICULTURE
ACTIVITÉ STRUCTURANTE

417 exploitations agricoles
17% des emplois de Baugeois-Vallée
sont dans le secteur agricole (5% au
niveau départemental)

UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE ET
ARTISANALE BIEN
REPRÉSENTÉE

13% des entreprises relèvent de
l'industrie et de l'artisanat
20% des emplois sont industriels
(17% au niveau départemental)

LE VÉGÉTAL SPÉCIALISÉ,
ACTIVITÉ D'EXCELLENCE

Au coeur du triangle Angers-
Chemillé-Beaufort, Baugeois-Vallée
compte plusieurs entreprises du
végétal spécialisé de renommée
internationale.

CHIFFRES À L'APPUI

Le budget primitif 2018 a prévu des montants en cohérence avec les projets. Quelques chiffres ...

300 000 €

Fonds d'aide à l'immobilier
d'entreprise

300 000 €

travaux de viabilisation
de la ZA route de Tours à
Noyant

200 000 €

développement des zones
d'activités (par intermé-
diaire d'Alter)

3 000 000 €

construction et extension
d'ateliers relais sur les 3
secteurs

195

créations d'entreprises
en 2018

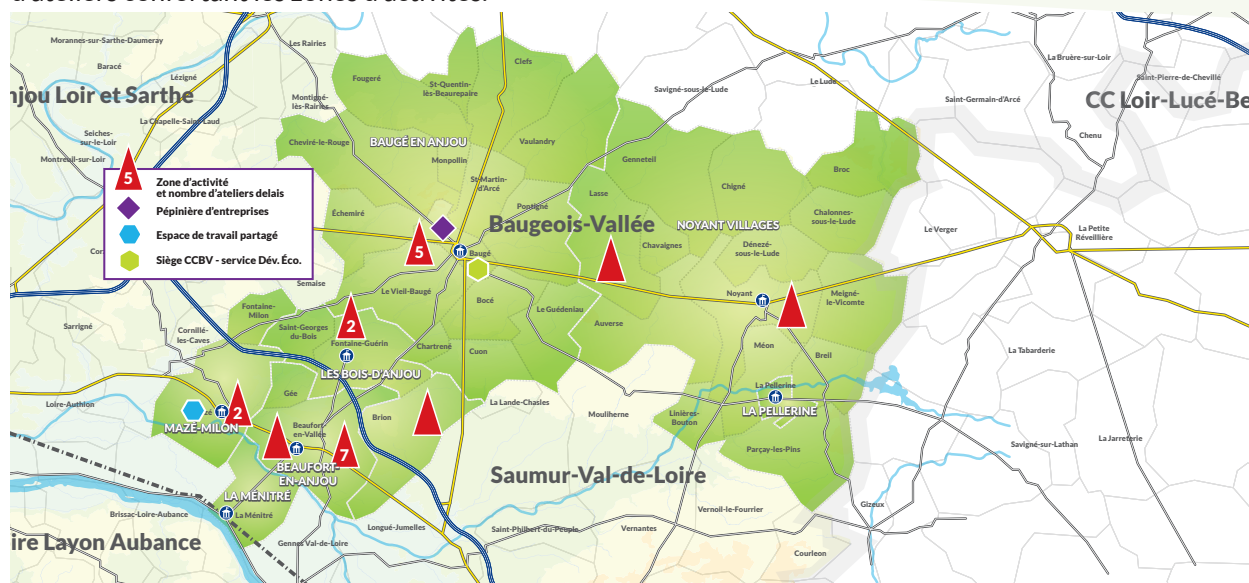
9

prêts d'honneur
pour 96 000 €.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCÉLÉRATION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenus par la Région et par les partenaires économiques majeurs, les projets de la communauté de communes se traduisent concrètement par l'installation d'activités économiques porteuses d'emploi et par la construction d'ateliers confortant les zones d'activités.



AVEC PLUS DE 9 HA VENDUS OU RÉSERVÉS, 2018 FUT UNE ANNÉE TRÈS ACTIVE EN TERME DE COMMERCIALISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS. Une réflexion est menée afin d'aménager, à court terme, les réserves foncières existantes au sein de nos zones.
 ZA ANJOU-ACTIPARC SAINTE-CATHERINE À BAUGÉ-EN-ANJOU
 18 ha
 1,6 ha disponibles avec plusieurs projets de cession en cours.

ZA ANJOU-ACTIPARC LA SALAMANDRE À NOYANT-VILLAGES
 30 ha - poursuite des études d'implantation du projet ECOCIR sur une partie de la zone d'activités.
 ZAC LA POISSONNIÈRE À BEAUFORT-EN-ANJOU
 1,7 ha
 6 îlots consacrés aux activités -1 seul disponible.
 ZAC ACTIVAL À BEAUFORT-EN-ANJOU
 35ha-Des projets en cours devraient compléter Actival 2 où il ne resterait alors plus que 2,1ha disponibles.



Julien MAHOU
Magnet Création

SUCCESS STORY

Magnet Création, la première entreprise locataire de la pépinière occupe désormais un atelier-relais de Baugeois-Vallée au sein de la ZA Ste Catherine à Baugé.

FOCUS

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES UNE STRUCTURE EFFICACE

La pépinière héberge les jeunes entreprises dans des ateliers et des bureaux équipés. Elle est aussi le siège de 2 associations locales à vocation économique.

En 2018 : 6 entreprises ont été hébergées.

Nous recensons 2 départs de pépinière : MSI et Magnet Création pour 2 arrivées : La Petite Cléfoise et le centre de formation Anjou Fibre.

SOUTIEN DES PROJETS IMMOBILIERS

Une politique ambitieuse d'atelier relais est élaborée, dans l'optique d'avoir toujours 1 atelier d'avance et de pouvoir répondre à des demandes d'installation d'entreprises sans délai.

Cet objectif se traduit concrètement par des travaux d'extension de bâtiments industriels et par l'adoption d'un règlement d'aides à l'immobilier d'entreprises. Les modalités d'aides à l'immobilier d'entreprises ont été définies dotées d'un fonds substantiel.



Agrandissement de l'entreprise Cal Concept à Actival

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des projets forts se concrétisent sur les 3 bassins

3 PROJETS ÉCONOMIQUES STRUCTURANTS

En 2018, 3 grands projets économiques se sont concrétisés sur les 3 secteurs de Baugeois-Vallée. Ils confortent le pôle végétal de ce territoire.

IMPLANTATION DU SIÈGE DE LA COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES DE CHANVRE.

Avec un nouvelle dénomination, Hemp'it, la coopérative des producteurs de semences de chanvre a confirmé son implantation sur Actival, à Beaufort en Anjou. Elle élabore les plans d'un bâtiment d'environ 500 m², entièrement réalisé en béton-chanvre. Vitrine des nouvelles techniques d'éco construction réalisées à partir du chanvre, le bâtiment réunira sur un site unique l'ensemble des collaborateurs de la coopérative. Ce projet d'implantation en annonce plusieurs autres sur Actival, ou près de 9 ha ont été réservés depuis fin 2017.

CRÉATION DU PREMIER SITE DÉPARTEMENTAL DE FORMATION ANJOU FIBRE

Anjou Fibre est le prestataire retenu par le Département pour déployer la fibre optique pour tous les foyers et entreprises du Maine-et-Loire d'ici 2022. Baugé accueille l'un des trois centres départementaux de formation des personnels qualifiés nécessaires à cette opération d'envergure. Un local provisoire a été aménagé par Baugeois-Vallée en septembre 2018 pour accueillir la formation dans l'attente de la réalisation du centre de formation définitif (opérationnel en février 2019), dans un atelier relais, de la ZA Anjou Actiparc Sainte-Catherine pour un investissement de plus de 180 000 €.

FOCUS

PROJET D'INSTALLATION DE SERRES DE PRODUCTION DE LÉGUMES

Dans une démarche innovante qui concilie développement économique, transition énergétique et revitalisation du monde rural, l'implantation de serres sur la zone de Lasse, qui n'a jamais réussi à ce jour à accueillir de porteurs de projets, est un des dossiers portés par Baugeois-Vallée pour équilibrer la dynamique économique sur les 3 secteurs du territoire.

150 à 200 emplois pourraient être créés. Ce projet de développement économique, mené en partenariat avec le SIVERT mais aussi d'autres partenaires comme la chambre d'agriculture, le SIEML ..., s'inscrit pleinement dans un mécanisme de transition énergétique (récupération de la chaleur fatale + production d'énergie renouvelable + recherche de nouveaux usages). Il pourra aussi favoriser l'implantation d'unités de méthanisation et la création d'une station de gaz naturel.

ANIMATIONS DU RÉSEAU ÉCONOMIQUE

L'animation économique vise à fédérer les forces vives du territoire et à attirer de nouveaux porteurs de projets. Elle résulte d'énergies partenariales et s'inscrit dans l'organisation d'événementiels à destination des publics endogènes et exogènes.



VÉGÉTAL VILLAGE

À Noyant-Villages (Meigné-le Vicomte)
Un partenariat réussi avec la chambre d'agriculture
300 agriculteurs et des étudiants en agronomie
Stands/expos/conférences



BUSINESS VALLÉE

Une opération séduction innovante tournée vers les porteurs de projets économiques. Bilan : épicerie à Fontaine-Guérin, une microcrèche à Noyant, camping à Mazé, restaurant à Brion en cours de création ou de reprises d'entreprises,....



LE SALON DES ENTREPRENEURS À NANTES

Baugeois-Vallée a animé un stand, avec de nouveaux supports de communication pour montrer son attractivité aux visiteurs.

**CENTRE DE FORMATION
AUX MÉTIERS DE LA FIBRE
OPTIQUE**



Une formation pour des métiers d'avenir pour déployer la fibre optique est dispensé à des publics souvent éloignés de l'emploi. 77% d'entre eux se voient offrir un stage rémunéré ou une offre d'emploi à l'issue de la formation.

BAUGEOIS

2 ateliers relais livrés dans la ZA Sainte Catherine
984 000€

**PROJET D'INSTALLATION DE
SERRES DE PRODUCTION DE
LÉGUMES**

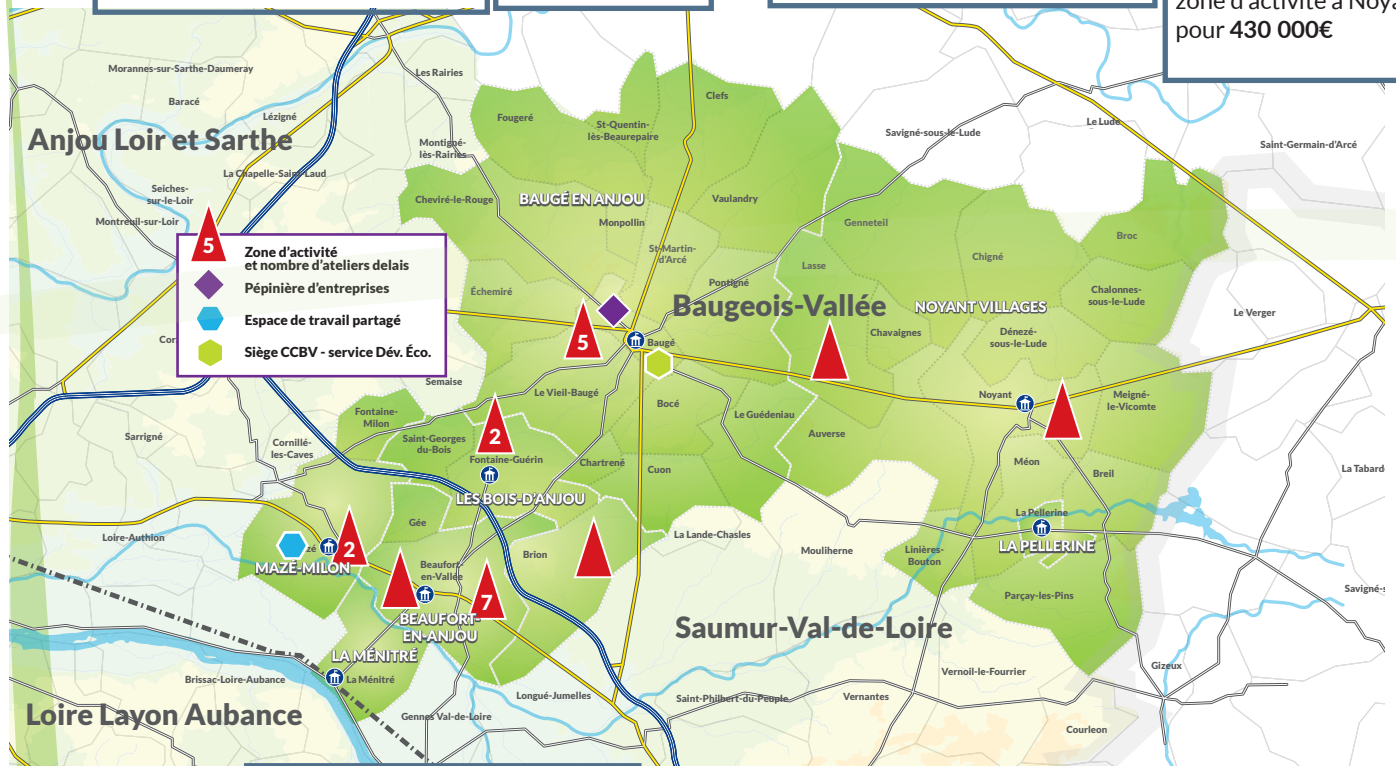


Un projet à forte dimension économique, sociétale et environnementale

De 150 à 200 emplois
L'installation des serres favorise le développement de projets de méthanisation et de l'écomobilité.

NOYANTAIS

Les 3 bâtiments de l'entreprise RTN GOETT achetés dans la zone d'activité de Noyant pour **861 000€**
Aménagement de la zone d'activité à Noyant pour **430 000€**



**FÉDÉRATION NATIONALE DES
PRODUCTEURS DE SEMENCES
DE CHANVRE**



La fédération nationale des producteurs de semences de chanvre regroupe ses activités de recherche et de commercialisation à Beaufort sur la zone ACTIVAL

LA VALLÉE



Agrandissement de l'entreprise Cal Concept à Actival

POLITIQUE D'AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

3 000 000€ inscrits au BP 2018 pour la construction et l'extension d'ateliers relais sur les 3 secteurs.

Face à la forte demande des entreprises, la construction d'ateliers relais est une priorité afin d'avoir toujours des locaux disponibles pour répondre aux besoins. Les chefs d'entreprise ont besoin de réactivité : la communauté de communes s'inscrit dans cette dynamique.

PROMOTION DU TOURISME

FONCTIONNEMENT

La compétence Tourisme est partagée avec les communes, la communauté de communes assurant la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. A ce titre, elle a versé une subvention à l'office du tourisme de Baugeois-Vallée à hauteur de 160 000€ en 2018 pour en assurer le fonctionnement.

UNE ÉTUDE TOURISTIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

L'ÉTUDE A POUR OBJECTIF L'IDENTIFICATION D' ACTIONS POUR PROMOUVOIR LE TOURISME DE BAUGEOIS-VALLÉE.

Dans une première phase, le diagnostic a été élaboré. Il a reposé sur l'analyse documentaire, une enquête socio-professionnelle, la consultation d'institutionnels, complétés par des audits de terrain.

Au final un document exhaustif qui dresse le portrait du territoire a été présenté en novembre 2018 lors des 4 tables rondes sur les thématiques « Événementiel Animations/ Patrimoine atypique/Autour de la forêt/Itinérance ».

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DE BAUGEOIS-VALLÉE ?

Territoire de passage, Baugeois-Vallée est située au centre du triangle Angers, La Flèche, Saumur. Elle possède des atouts qui doivent être mieux valorisés. Parmi ces atouts, la Loire, un patrimoine bâti remarquable et insolite, des paysages naturels (la forêt), des activités nature (cyclisme, rando...) et la présence d'événements et de sites culturels qualitatifs (musées, spectacles et festivals).

QUELQUES LEVIERS

La visibilité numérique, la labellisation et la présence dans les guides sont des leviers à actionner conjointement à l'aménagement qualitatif des sites principaux : le Port Saint Maur à La Ménittré, les centres historiques... Enfin l'offre de restauration pourrait être développée.



Un riche patrimoine à mettre en scène



Des sites historiques ou religieux à faire connaître



Une porte d'entrée par la Loire à valoriser



L'itinérance et les loisirs de pleine nature à développer



CHIFFRES CLÉS

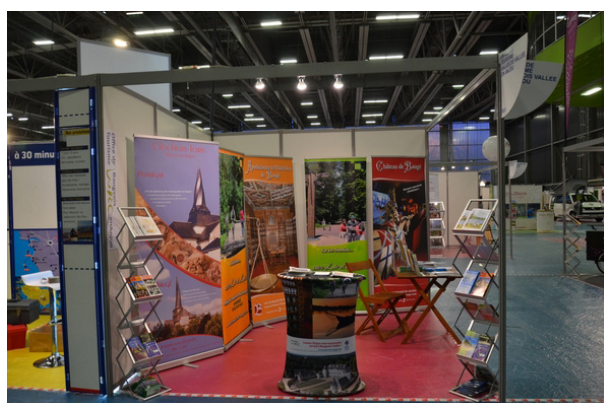
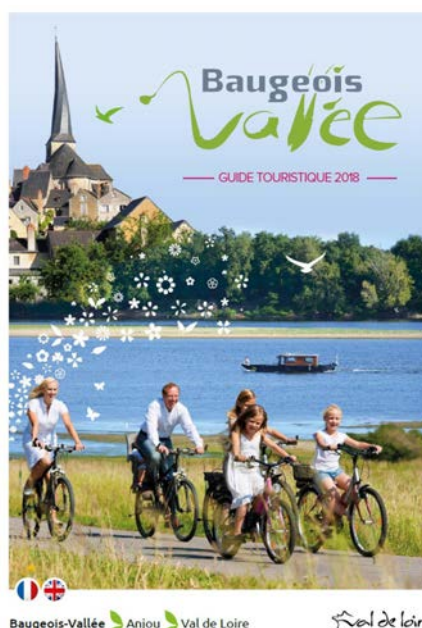
400 000 nuitées par an
11 200 visiteurs cet été dans les bureaux et office de tourisme
59 000 vues des pages Facebook
6 hôtels
89 gîtes
95 chambres d'hôtes
4 campings (135 emplois)
41 restaurants
20 sites de visite
9 activités de loisirs
plus de 35 producteurs locaux
Des circuits de randonnée

PROMOTION DU TOURISME

Pour mettre en valeur l'accueil touristique organisé en saison sur les 3 secteurs de Baugeois-Vallée, l'office du tourisme a actualisé ses supports de communication.



PLUS DE 20 000 VISITES
EN 2018
SUR LE SITE INTERNET



NOUVELLE IMAGE

DE NOUVEAUX SUPPORTS POUR UNE IMAGE DYNAMISÉE.
Un guide touristique, un guide de l'hébergement
2018 et une carte touristique ont été édités.

SUR LES SALONS DU TOURISME

L'office du tourisme Baugeois-Vallée a tenu un stand dans les salons de Nantes, du Mans et de Cholet et, en partenariat avec l'office du tourisme Vallée du Loir (qui assure aussi la promotion de notre destination), au Lude.



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



ÉCHÉANCE 01/01/2020

Outre la gestion au quotidien de la collecte des déchets, le service de collecte et de traitement des déchets fait avancer deux grands dossiers : la réhabilitation de la déchèterie de Baugé en Anjou et la définition de la politique de collecte future en prévision de l'exercice de la compétence sur l'ensemble du territoire à partir de janvier 2020.

2018 : DÉFINITION DE LA POLITIQUE DE COLLECTE FUTURE



Actuellement, 4 opérateurs différents collectent les déchets sur le territoire. En 2020, Baugeois-Vallée assurera le service sur l'ensemble de son périmètre

UNE ÉTUDE RÉALISÉE

POUR PRÉPARER LA DISSOLUTION DU SMICTOM DE LA VALLÉE DE L'AUTHION ET SICTOD DE NOYANT-VILLAGES ET LE RETRAIT DU SICTOM LOIR ET SARTHE EN 2020

POUR ENVISAGER DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE GESTION ET DE FINANCEMENT POUR ÉLABORER LA PHASE DE TRANSITION

ORGANISATION DU SERVICE

LA DIRECTRICE DU SMICTOM ASSURE LE SUIVI DE CE DOSSIER. ELLE REPRENDRA LA DIRECTION DU SERVICE FUTUR

2018 : ACCORD AVEC LES 3 SYNDICATS MIXTES DU TERRITOIRE

ECHÉANCE 01/01/2020 : dissolution des SMICTOM de la Vallée de l'Authion et SICTOD Noyant/ retrait du SICTOD Loir et Sarthe.



MODERNISATION

Réhabilitation de la déchèterie de Baugé en Anjou dans un esprit d'économie circulaire



Ce schéma permet de visualiser le programme envisagé. Il définit les zones de réemploi/ recyclage/déchets qui orienteront le plan de la future déchèterie.

Un cabinet d'études a élaboré le programme technique et fonctionnel de la réhabilitation de la déchèterie de Baugé en Anjou. Les grandes orientations ont été définies avec notamment l'inscription dans la logique de l'économie circulaire. Le circuit imaginé amène l'utilisateur à déposer d'abord les objets réutilisables (réemploi), puis ceux qui pourraient être réparables (recyclage) et enfin ceux pour lesquels aucune valorisation n'est possible.

EAUX ET ASSAINISSEMENT



Gérer l'ensemble du cycle de l'eau, de la production à l'assainissement



LES 3 AXES DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Baugeois-Vallée a fait le choix de gérer le cycle de l'eau, de la production de l'eau potable à son assainissement afin d'en contrôler les actions et les coûts dans leur globalité.

DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX

La synergie rendue possible permettra à terme une gestion au plus près des intérêts de l'utilisateur.

ÉTABLIR DES SCHÉMAS DIRECTEURS

Les situations disparates qui existent sur le territoire nécessitent d'être harmonisées. Ce processus s'étend sur plusieurs années. L'objectif énoncé est d'assurer à l'utilisateur un service équivalent pour un coût équivalent sur tout le territoire.

HARMONISER LES TARIFS

EAU POTABLE



CHIFFRES CLÉS

17 250 abonnés
soit 34 000 habitants
Volume d'eau facturée : 1 600 000 m³
1346 km de réseaux de distribution

Les chantiers engagés sur l'eau potable sont importants et s'étendront sur plusieurs années :

- harmoniser les modalités d'actions et les tarifs sur l'ensemble du territoire,
- mener une politique d'investissement ambitieuse sur l'ensemble du territoire,
- préparer un programme pluri-annuel d'investissements
- et régler le problème des CVM sur le Noyantais.



BAUGEOIS-VALLÉE
ENGAGÉE
POUR PRODUIRE UNE EAU
POTABLE DE QUALITÉ

LE RAPPORT 2017 SATISFAISANT

Validé en 2018, le rapport sur la qualité de l'eau potable 2017 constate que les abonnés du Baugeois reçoivent une eau de qualité.

BON A SAVOIR

La qualité de l'eau est contrôlée par l'agence régionale de santé (ARS) qui opère des prélèvements réguliers dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique.

RÉSOLURE LE PROBLÈME DES CVM (CHLORURE DE VINYLE MONOMÈRE)

UNE SOLUTION MISE RAPIDEMENT EN ŒUVRE

L'agence régionale de santé et la collectivité ont élaboré un plan de gestion permettant de résoudre ce problème préoccupant de la présence de CVM dans l'eau potable dans plusieurs communes de l'Est de Baugeois-Vallée. En cause. Les zones impactées par le phénomène ont pour caractéristique de se situer en bout de réseau dans des secteurs peu peuplés. Le débit y est donc peu important, la stagnation de l'eau dans des tuyaux plus longue qu'ailleurs. Or les tuyaux PVC posés dans les années 1980 sont fabriqués dans une matière qui génère du CVM au contact prolongé avec l'eau.

LES ACTIONS

Le remplacement systématique des canalisations étant économiquement impossible à mettre en œuvre, un programme d'action d'1 000 000 € va se déployer prévoyant le remplacement de ces tuyaux sur des zones sensibles et pourrait se poursuivre si les résultats ne correspondent pas aux objectifs fixés. Les travaux ont commencé en octobre 2018 et se poursuivent en 2019.

DÉPLOIEMENT DE LA COMPÉTENCE EN DIRECT PAR ÉTAPES

En 2018, la compétence Eau potable s'exerce différemment selon les secteurs.

En régie

à Baugé-en-Anjou dès la création de la communauté de communes et depuis janvier 2018 dans le périmètre de la Vallée, géré auparavant par l'ancien syndicat, le SIAEP de Beaufort.

En gestion déléguée

sur les secteurs de Noyant, de la Ménitry et des communes déléguées du Nord de Baugeois-Vallée.

PREMIÈRE ÉTAPE : LIQUIDATION / RÉORGANISATION

Les 3 anciens syndicats d'eau potable (SIAEP) de Beaufort, Durtal et de Coutures ont été dissous au 01/01/2018. Baugeois-Vallée a repris la compétence et deux agents du SIAEP de Beaufort ont été intégrés au service.

DEUXIÈME ÉTAPE : CONCEVOIR UNE NOUVELLE ORGANISATION

Lancement d'une étude
sur l'harmonisation des modes de gestion et de tarification
POUR

Définir le fonctionnement futur
Etablir des scénarios de gestion
Anticiper l'évolution de la tarification



UNE ÉQUATION DIFFICILE L'HARMONISATION DE LA TARIFICATION

L'objectif est d'assurer un même service au même coût. L'harmonisation se fera progressivement compte tenu de la disparité des situations d'origine.



EAUX ET ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pour que le territoire soit attractif, il faut garantir aux habitants des réseaux en bon état et adaptés à leurs besoins. D'importants investissements ont permis d'engager la première phase de chantiers nécessaires.

MISSIONS

Collecte, transport et traitement des eaux usées.
Entretien préventif, réparation des réseaux, suivi des stations d'épuration, facturation et contrôles.

10501 abonnés
201 km de réseaux
851 000 m³ d'eaux usées traitées

32 installations de traitement
RECETTES
redevance, raccordements et contrôles : 2 168 000€

UN PROGRAMME DE TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ENVERGURE

Un diagnostic est en cours pour déterminer les modalités futures du service assainissement. Un schéma directeur fixera les objectifs et priorités des chantiers à mener sur plusieurs années.

INVESTISSEMENTS 2018

LES SITES PRINCIPAUX

Travaux sur les réseaux de Pont à l'Oie à Saint Martin d'Arcé, à Gée, sur le mail de Beaufort, à Mazé et à la Ménittré, sur la station de Brion.



FOCUS

En 2018, la station de Parçay les Pins a été reconstruite

D'un concept novateur, les filtres sont équipés de roseaux dont les racines empêchent le colmatage du circuit. Elles ont aussi pour vertu d'allonger la durée de vie de la station.

Cette station répondra aux besoins de la commune de Parçay. Vétuste, l'ancienne station se révélait sous-dimensionnée par rapport à la population.

494 000€

Coût total de la nouvelle station d'épuration de Parçay dont 20% financés par le Département et 40% par l'agence de l'eau.



OBJECTIF HARMONISATION LE CALCUL DE LA TARIFICATION

Depuis 2017, tous les usagers règlent une redevance pour l'assainissement collectif. Selon les secteurs, le coût varie.

L'état des lieux révèle l'importance d'un programme d'entretien pluriannuel important qui engendre une hausse des dépenses d'investissement. Or, principe même de la redevance, les recettes doivent couvrir les dépenses.

La synergie entre l'eau potable et de l'assainissement assurera une gestion optimale, qui devrait minimiser l'impact financier sur l'utilisateur de ces investissements, par le calcul d'un coût global de l'eau.

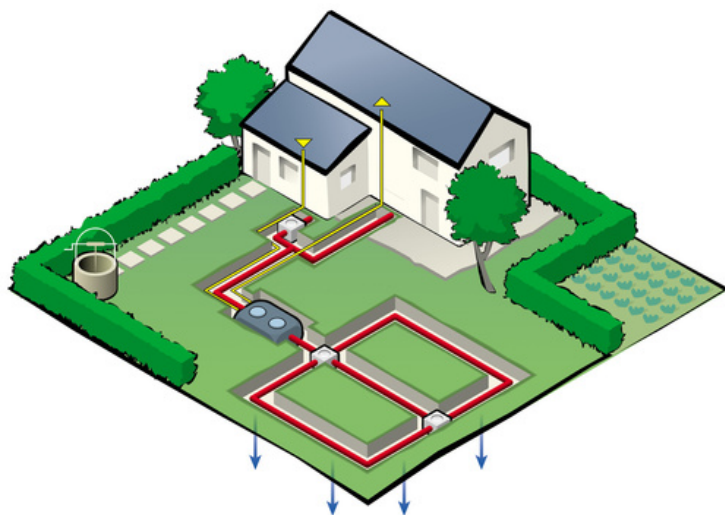
EAUX ET ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



CHIFFRE CLÉ

5700 installations en ANC
soit environ 14 000 habitants.



DES MISSIONS QUI S'ÉTENDENT

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) assure l'exécution de contrôles obligatoires : l'examen préalable et le contrôle de l'exécution des travaux lors de la création d'installations. Sur les installations existantes et dans les cas de ventes immobilières, il réalise les diagnostics et les contrôles périodiques de bon fonctionnement dans le Baugeois.



ASSURER LE MÊME SERVICE SUR L'ENSEMBLE DE BAUGEOIS-VALLÉE

En 2017, les tarifs ont été harmonisés. En 2018, l'objectif est d'étendre le service sur l'ensemble de Baugeois-Vallée. Une étude a été réalisée pour envisager les modalités de la mise en oeuvre du service.

ÉTAPE INTERMÉDIAIRE

Il a été décidé de recruter un prestataire pour réaliser les contrôles de bon fonctionnement dans la Vallée et la réalisation des diagnostics dans le Noyantais

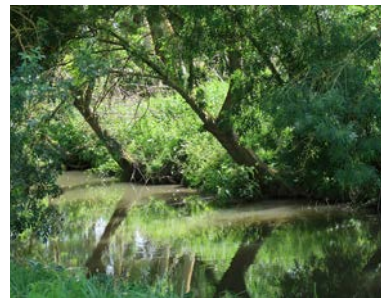
GEMAPI

gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations

Une obligation
depuis le 01/01/2018

Une gestion déléguée

2 volets



Baugeois-Vallée a choisi de déléguer la compétence à des structures de gestion de bassins versants.

PARTICIPATION AU CHANTIER DE PROTECTION
CONTRE LES INONDATIONS DE LA LOIRE

2 actions

- Contribution financière au renforcement de la digue Val d'Authion à la Ménitrié
- Avis sur le plan de prévention du risque naturel «Inondation» lié aux crues de la Loire dans le Val d'Authion

Ce plan poursuit 3 objectifs :

PRÉSERVER les zones inondables non urbanisées
PLANIFIER l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte des inondations- Éviter la construction dans les zones potentiellement dangereuses.
RÉDUIRE les dommages aux personnes et aux biens implantés dans les zones inondables.

Les secteurs impactés par ces mesures couvrent environ la moitié des territoires de Beaufort-en-Anjou et de Mazé-Milon, et la totalité de la Ménitrié.

PARTENARIAT POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES.

Baugeois-Vallée verse une participation aux syndicats de bassins versants chargés de la gestion des milieux aquatiques.

- Adhésion au Syndicat mixte des bassins de l'Authion et de ses affluents SMBAA et au syndicat mixte du Bassin de l'Aulne
- Entente avec le Pays Fléchois
- Rattachement au syndicat mixte des basses vallées angevines pour le secteur de Cheviré le Rouge.

ÉCOLE DE MUSIQUE

LA FUSION DES 3 STRUCTURES

CHIFFRE CLÉ

390 élèves

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE

L'école associative Tournesol de Noyant-Villages a intégré l'école de musique communautaire qui réunit depuis janvier 2017 les écoles de Baugé-en-Anjou et de Beaufort-en-Anjou.

Désormais, une même structure administrative gère les 5 sites d'enseignement à Beaufort, Mazé-Milon, Baugé-en-Anjou et Noyant-Villages. Ce regroupement permet aux élèves d'avoir accès à l'apprentissage de 14 instruments différents. La synergie entre les 3 bassins donnera de l'ampleur aux projets collectifs envisagés. Les tarifs demeurent inchangés.

UNE NOUVELLE DIRECTION

Un nouveau directeur et son assistante ont pris leurs fonctions en septembre 2018. Dès sa prise de fonction, le directeur a impulsé un esprit d'équipe entre les enseignants et est parvenu à une solution pour harmoniser leur recrutement.

Concerts de printemps, concerts de Noël, actions dans les médiathèques et bibliothèques, l'école de musique est source de diffusion culturelle pour tous. Grâce au partenariat avec le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, une Disco soupe a eu lieu aux Halles de Beaufort dans un objectif de lien social, et de sensibilisation aux déchets ménagers.



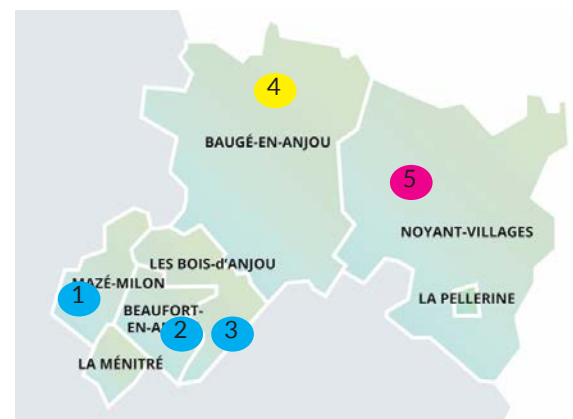
UNE NOUVELLE ÉCOLE DE MUSIQUE À NOYANT-VILLAGES

Les plans sont prêts. Des salles de cours, une salle d'audition et de formation, seront aménagées au sein de l'ancienne école publique de Méon, à Noyant-Villages. La communauté de communes louera les lieux une fois les travaux effectués par la commune.

DES COURS DÉLIVRÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

les 5 sites d'enseignement

- 1 Maison de la musique-Mazé
- 2 Forum - Beaufort
- 3 Hall des Esquisseaux - Beaufort
- 4 Centre culturel-Baugé
- 5 Site Tournesol- Noyant



100% Nous

Baugeois-Vallée est une communauté de 7 communes de la région des Pays de la Loire. Le développement de son territoire est l'objectif de ses actions dans une double ambition : attractivité et proximité.

100% RAYONNANT



Aménager avec stratégie



Anticiper



Innover

À taille humaine



7 communes entre Loire et Touraine



Les conditions de la croissance



100% DÉVELOPPEMENT

Baugeois Vallée

www.baugeoisvallee.fr

De nouveaux supports de communication ont été conçus pour valoriser l'image de Baugeois-Vallée: des stands et des évènementiels pour l'attractivité, un nouveau site internet en phase de réalisation pour une information en temps réel.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VALLÉE

ÉDITÉ EN FÉVRIER 2019

Baugeois
Vallée